

Permanence des élus - du 1er au 4 septembre 2021

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité assure une permanence continue dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute toute l'année, sans rendez-vous.

o Mercredi 1er septembre, de 10h à 12h

Gisèle VIARDIN, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux

o Vendredi 3 septembre, de 17h à 18h

Pascal MOREAU, *Conseiller Municipal*

Maison de quartier des Marots

o Samedi 4 septembre, de 11h à 12h

Dominique DEHARBE, *Conseiller Municipal*

Accueil de Loisirs des Vassaules

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr